

224

Les sociétés d'assurance-crédit

MOTS CLÉS

assurance-crédit,
garantie,
clients

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	2
2. LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE-CRÉDIT ET SES ACTEURS	2
2.1. Le marché	2
2.2. Les acteurs	3
2.2.1. EULER HERMES	3
2.2.2. ATRADIUS	3
2.2.3. COFACE	4

NB Pour plus d'informations, la fiche 604 présente l'assurance-crédit.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Destinée aux entreprises de toutes tailles (TPE, PME et grands comptes), les sociétés d'assurance-crédit garantissent leurs assurés contre le risque de non-paiement des clients, le plus souvent par suite d'insolvabilité.

Elles participent donc à la gestion du risque clients des entreprises en proposant 3 services.

- L'indemnisation des créances garanties mais non recouvrées.
- La prévention du risque client à travers une analyse financière approfondie et continue.

Elles s'attachent à évaluer la situation financière des clients à couvrir (clients de leurs assurés) pour limiter leur propre exposition au risque. Ce faisant, les sociétés d'assurance-crédit contribuent à la sécurisation du poste clients des entreprises qui souscrivent le contrat d'assurance-crédit et qui sont exposées à un risque de crédit du fait des délais de paiement accordés. La couverture des encours s'accompagne en amont de la délivrance d'informations sur la santé financière de leurs clients (acheteurs) et prospects. Lorsqu'elles sont sollicitées pour une demande d'agrément, les sociétés d'assurance-crédit peuvent refuser ou accepter de couvrir les risques sur les acheteurs concernés. À cette occasion, elles renseignent utilement les entreprises assurées sur la solvabilité de leurs clients.

Certaines sociétés proposent, en accompagnement de l'activité d'assurance, des compléments d'information payants sur les clients des clients. De cette façon, les entreprises disposent de renseignements précis qui peuvent les conduire à ne pas développer une activité commerciale avec des clients considérés comme « risqués » ou à exiger des garanties financières supplémentaires, voire un paiement comptant des clients « douteux ». Ainsi, la surveillance des clients peut permettre aux entreprises de bénéficier de meilleures conditions de financement auprès des partenaires bancaires et d'une meilleure couverture du risque client.

- Le recouvrement des factures impayées.

Les sociétés d'assurance-crédit peuvent se charger du recouvrement des créances impayées en engageant des démarches amiables et en usant de leur propre influence auprès des débiteurs.

2. LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE-CRÉDIT ET SES ACTEURS

2.1. Le marché

Le dynamisme du marché varie en fonction du volume des transactions réalisées par les entreprises adhérentes, elles-mêmes dépendantes du contexte économique. En effet, même si un contexte difficile incite les entreprises à se prémunir davantage contre le risque d'insolvabilité de leurs clients, le volume des transactions aura naturellement tendance à diminuer.

De leur côté, face à l'accroissement du risque d'incidents de paiement ou de défaillance des portefeuilles assurés, les assureurs peuvent décider de refuser ou de résilier certaines souscriptions après réévaluation du risque.

À titre d'exemple, la détérioration de la situation économique en 2008-2009 a ainsi conduit les assureurs-crédit à diminuer leur exposition au risque en abaissant le montant des garanties accordées et en nettoyant les portefeuilles clients, tout en augmentant les tarifs et les franchises.

Les assureurs-crédit demeurent, pour certaines opérations, un partenaire indispensable. C'est notamment le cas lorsque les entreprises recourent à l'affacturage. En effet, le factor demande le plus souvent qu'une assurance-crédit soit souscrite sur les créances qui lui sont cédées. Pour se développer à l'international, les entreprises recourent également aux assureurs-crédit, qui ont une très bonne connaissance du tissu économique des pays et des risques politiques.

En 2013, une réforme de l'assurance-crédit a été initiée afin d'améliorer le fonctionnement du marché et garantir une meilleure relation entre assureurs et entreprises, notamment en cas de dégradation brutale de l'appréciation du risque et/ou de diminution importante du niveau de couverture par un assureur. À cet effet, le site acheteurs-assurance-credit.fr a été créé pour assurer une meilleure information des assurés. L'entreprise inscrite via ce portail est alors informée d'une révision de sa couverture et dispose à minima de trois semaines pour échanger avec l'assureur et anticiper l'impact de la décision sur sa trésorerie. Seuls les clients des assureurs-crédit Atradius, Axa Assurcrédit, Coface, Euler Hermes France et Groupama Assurance-Crédit sont concernés par ce dispositif.

En 2020 pour faire face à la crise sanitaire, le gouvernement a réactivé le dispositif de soutien de 2008/2009 : CAP, CAP+, CAP Franceexport et CAP Franceexport+, destiné à maintenir ou renforcer les couvertures d'assurance-crédit individuelles.

2.2. Les acteurs

Dans les années 1990, un mouvement de concentration dans le secteur de l'assurance-crédit s'est traduit par la création d'un marché oligopolistique partagé entre trois grandes sociétés qui occupent désormais plus de 80 % du marché mondial (*rapport AU Group 2020*) : EULER HERMES (34,6 % de parts de marché), ATRADIUS (24,5 %) et COFACE (17,2 %).

La force de ces assureurs globaux repose sur les informations contenues dans leurs bases de données mondiales, leur implantation internationale et leur offre globale dans la gestion du risque client.

Parallèlement à ce trio de tête, plusieurs assureurs « de niche » ont émergé, offrant à leur clientèle des produits d'assurance spécifiques avec une expertise selon le type d'entreprise, le secteur d'activité ou encore la zone géographique d'activité (par exemple : Groupama AC pour les exportateurs exposés au risque politique, QBE pour le secteur de la construction...).

2.2.1. EULER HERMES

Créée en 1927, le groupe EULER HERMES est détenu depuis 2018 par ALLIANZ, et est devenu ALLIANZ TRADE fin mars 2022.

Le groupe est présent en France par l'intermédiaire de sa filiale française EULER HERMES FRANCE qui a développé une gamme complète de produits d'assurance-crédit pour les entreprises quels que soient leur taille et leur chiffre d'affaires.

2.2.2. ATRADIUS

Présent en France depuis 1911, le groupe est détenu à 64,23 % par CREDITO y CAUCION (première société espagnole d'assurance-crédit et quatrième mondiale), à 35,77 % par le groupe CATALANA OCCIDENTE qui détient également indirectement 47,43 % des parts de ATRADIUS. Le groupe est spécialisé dans l'assurance-crédit et ses services connexes tels que le recouvrement, qui est à chaque fois intégré aux polices d'assurance du groupe, mais aussi l'affacturage, le recouvrement des impayés, le cautionnement et l'information commerciale.

Concernant l'assurance-crédit, le groupe propose des solutions sur mesure pour les multinationales et des polices modulaires s'adaptant aux besoins spécifiques des grandes entreprises, des TPE et des PME/PMI. ATRADIUS a également développé une plateforme web automatisée de couverture, gestion et financement du poste clients en temps réel.

2.2.3. COFACE

Crée en 1946, COFACE appartient à 29,9 % à Arch Capital Group Ltd, à 0,8 % à ses salariés, les 69,3 % des parts restantes sont en capital flottant.

COFACE propose une offre complète et modulaire de la gestion du poste clients pour les entreprises de toutes tailles, de tous secteurs, les banques et les affactureurs. Le groupe s'est recentré en 2011 sur son cœur de métier, l'assurance-crédit, qui représente plus de 89 % de son chiffre d'affaires.

COFACE acquiert SID-PKZ en 2019, leader de l'assurance-crédit en Slovénie, et poursuit une logique d'externalisation avec une présence dans 100 pays.

RÉFÉRENCES

- Les sites des sociétés [Atradius](#), [Coface](#), [Euler Hermès](#) et [acheteurs assurance-crédit](#)
- Rapport AU Group, État du marché de l'assurance-crédit 2020
- Réforme de l'assurance-crédit : un enjeu pour la trésorerie des entreprises, 17 juin 2013